

ARRETE

LE MAIRE DE LA SOUTERRAINE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2211.1 et suivants,
- VU le Code de la Route et notamment les articles R44 et 225,
- VU l'arrêté Ministériel du 24 Novembre 1967 sur la signalisation des routes, autoroutes, modifié et complété,
- VU l'article R.610-5 du code pénal,
- VU la demande présentée par Monsieur Jean-François MUGUAY, Maire de La Souterraine, à l'effet d'obtenir l'autorisation de réglementer la circulation afin de faciliter l'organisation du feu d'artifice à la Tour de Bridiers le vendredi 14 juillet 2017 de 18 h 00 à minuit.

CONSIDERANT que cette manifestation ne doit pas porter atteinte à la sécurité de la voie publique et qu'elle nécessite la mise en place d'une réglementation de la circulation.

ARRETENT

Article 1 : La manifestation décrite dans la demande susvisée est autorisée sous respect des conditions suivantes.

Article 2 : Pendant la manifestation, la circulation sera interdite (hors navette):
↳ Rue du Sauzet.

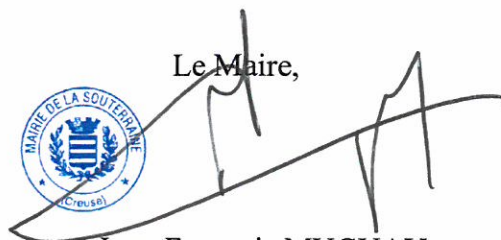
Article 3 : Toute la signalisation réglementaire sera mise en place par les Services Techniques Municipaux et sous leurs responsabilités, en particulier des panneaux « Route Barrée - « Déviation », mise à des distances réglementaires de la manifestation. L'organisateur et les Services Techniques Municipaux veillent à laisser un accès aux Services de secours sur l'espace occupé par la manifestation. L'organisateur et les Services Techniques Municipaux devront prendre toutes mesures de sécurité tendant à prévenir tout accident pouvant résulter de cette manifestation.

Article 4 : Monsieur le Commandant de la communauté de Brigade de Gendarmerie et Monsieur le Maire, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le sept juillet deux mille dix-sept.

Destinataires :

- Monsieur Le Maire de La Souterraine,
- Monsieur Le Commandant de la communauté de Brigade de Gendarmerie de La Souterraine,
- Monsieur L'Adjudant-Chef du Centre de Secours de La Souterraine,

Le Maire,

Jean-François MUGUAY

